



# RAPPORT d'activité

2022

- AQUATIQUE
- FORME
- NATURE



# SOMMAIRE

Editorial de la Présidente .....	3
Le Syndicat .....	4
Les services .....	8
Situation financière .....	11
Bilan chiffres d'affaires.....	16
Construction du nouveau centre.....	18
Objectifs 2023.....	20

# EDITORIAL

Après deux années fortement impactées par la crise sanitaire, **AquaVert** a retrouvé en 2022, un fonctionnement classique avec la reprise sans contraintes de la natation scolaire et des activités sportives.

La reprise est dans l'ensemble bonne ce qui permet un résultat financier correct mais la baisse des fréquentations pour l'espace fitness a amené le syndicat à avancer d'un an la fermeture de cet espace.

Concernant l'opération de construction du nouveau centre aquatique, le planning prévisionnel est respecté avec une avancée majeure en 2022 : la signature du marché global de performance avec EIFFAGE construction.

Le présent rapport d'activité revient en détails sur le déroulement de cette année 2022.

Bonne lecture.

Christine GARRIGOU  
Présidente du SIVU

# Le Syndicat

## L'institution

**AQUA VERT** est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) comprenant 5 communes adhérentes : LYON, TASSIN LA DEMI-LUNE, FRANCHEVILLE, CRAPONNE & SAINT GENIS LES OLLIERES

Chaque commune participe financièrement selon la clé de répartition suivante :

<b>Lyon</b>	<b>47,20 %</b>
<b>Tassin la Demi-Lune</b>	<b>23,00 %</b>
<b>Francheville</b>	<b>14,31 %</b>
<b>Craponne</b>	<b>10,67 %</b>
<b>Saint Genis les Ollières</b>	<b>4,82 %</b>

## La création du syndicat

Créé par arrêté préfectoral du 31 décembre 1968, le Syndicat intercommunal d'études pour la réalisation d'un ensemble parc-piscine à Alai-Francheville regroupait 6 communes.

Par délibération du 9 octobre 1969, le comité syndical, qui est l'organe délibérant, a décidé de transformer le syndicat d'études en syndicat de réalisation appelé Syndicat Intercommunal pour la réalisation d'un parc Piscine d'Alai-Francheville.

L'appellation **AQUA VERT** a été retenue en 1990.

En 2016, la commune de SAINTE FOY LES LYON a quitté le syndicat suite à la construction de sa propre piscine municipale.

# Le Syndicat

Les 5 communes

**583 455 habitants**

(données INSEE populations légales 2020)

## Habitants



528 633



22 795



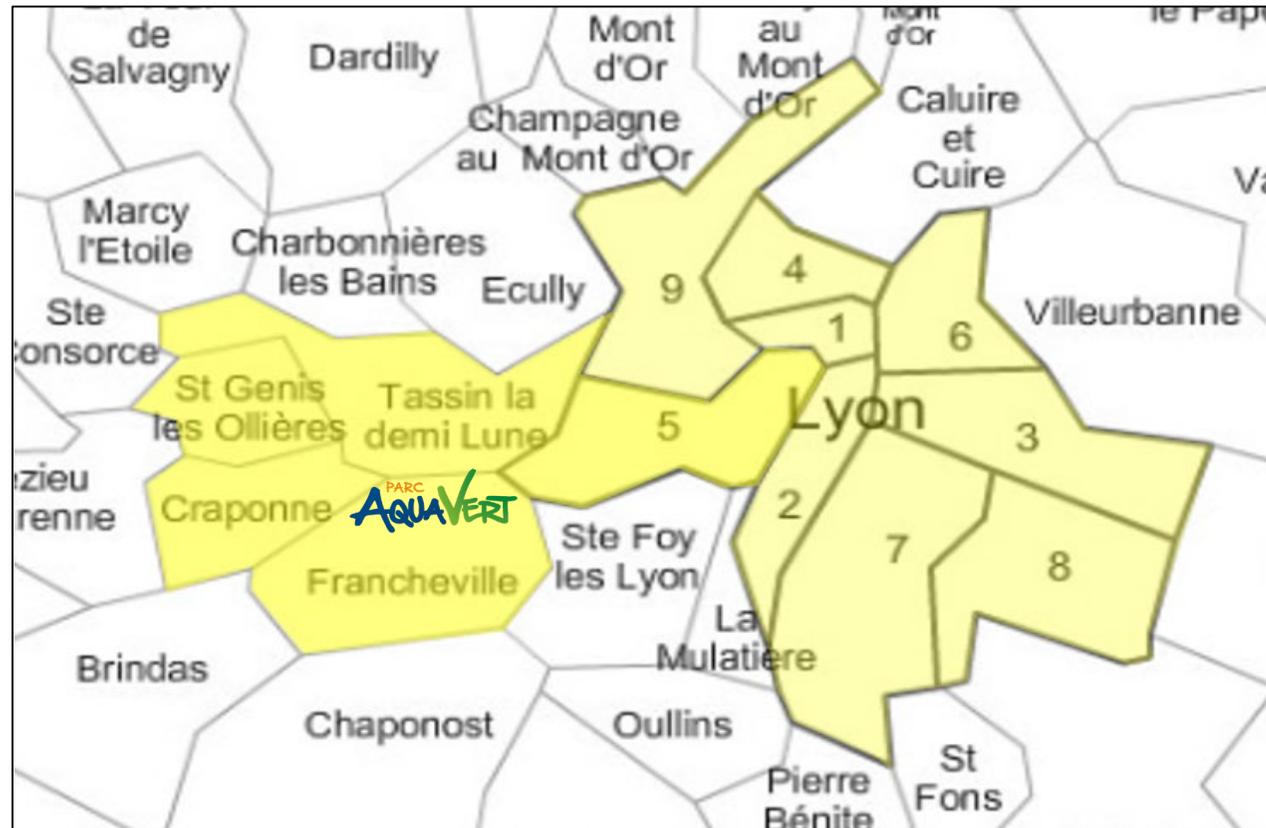
15 046



11 657



5 324



# Le Syndicat

## L'organisation

Le fonctionnement est très proche de celui d'une commune.

A chaque élection municipale, les conseillers municipaux des communes membres du syndicat désignent trois représentants (deux titulaires et un suppléant) qui forment le comité syndical, organe délibérant du SIVU. Les délégués syndicaux élisent en leur sein un Président qui est l'organe exécutif du syndicat et un ou plusieurs Vice-Présidents.

A l'instar d'un conseil municipal, le comité syndical prend toutes les décisions de principe nécessaires au bon fonctionnement et au développement d'**AQUA VERT**. Il adopte notamment le budget, décide des aménagements du parc, de la politique sportive et du projet d'établissement.

Le Président assume des fonctions identiques à celles d'un Maire et applique les décisions prises par le comité syndical. Il est aussi chargé de l'administration, d'exécuter le budget, d'ordonner les dépenses et les recettes, et de représenter le syndicat en justice.

La gestion au quotidien du **Parc AQUA VERT** est confiée à la directrice qui veille, en tant que chef de l'établissement, au bon fonctionnement de l'établissement et à la mise en œuvre des décisions des élus.

Une équipe d'environ trente agents territoriaux, complétée par des vacataires spécialisés pour certaines activités et par des saisonniers durant la saison estivale, assure l'accueil du public, l'organisation et l'encadrement des activités et l'entretien de l'équipement.

# Le Syndicat

## Les délégués



Titulaire : **Julie NUBLAT-FAURE, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

Titulaire : François GENOUVRIER

Suppléant : Béatrice GAILLIOUT



Titulaire : **Christine GARRIGOU, Présidente**

Titulaire : Pierrick JANNIN

Suppléant : Sabrina DE UFFREDI



Titulaire : Michel RANTONNET

Titulaire : Marc VINCENT

Suppléant : Claude GOURRIER



Titulaire : Sébastien GIRARDET

Titulaire : Jean-Louis MAGOUTIER

Suppléant : François PASTRE



Titulaire : **Serge VIGNON, 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Titulaire : Dominique SINAY

Suppléant : Solange PAOLI

# Les services

## L'organigramme

**DIRECTRICE**  
**Aurélie MAHUSSIER**

**DRH & RESPONSABLE  
ADMINISTRATIF**  
**Davis BOSCUS**

**DIRECTEUR ADJOINT**  
**Hugo BOISSIERE**

**ADMINISTRATION**

5 agents  
administratifs

**SERVICE  
TECHNIQUE**

6 agents  
techniques

**ESPACE AQUATIQUE**

**Chef de bassins**  
**Jean-Yves GOIN**

7 maîtres-nageurs

**ESPACE FORME**

4 coachs  
fitness

# Les services

## Le bilan social

### BILAN SOCIAL (au 31 décembre 2022)

Raison	Type absence	2019 En jours	2020 En jours	2021 En jours	2022 En jours
Statut	Maladie ordinaire	494 (7 arrêts dont 1 CLD)	198 (14 arrêts dont 1 CLD)	294 (9 arrêts )	365 (13 arrêts dont 1 TPT 50%)
	Accident du travail	3 (1 accident)	6 (2 accidents)	1 (1 accident)	87 (2 accidents)
Familiale	Maternité (dont patho)	0	0	0	0
	Paternité & naissance	0	11 (1 agent)	0	0
	Enfants malade	4 (3 agents)	5 (3 agents)	5 (3 agents)	5 (3 agents)
	Congé « Décès »	0	0	0	0
	Mariage	0	0	0	0
Autres	Jours concours	0	0	0	0
	Jours de Grève	0	0	0	0
	Formation syndicale	0	0	0	0
	Absences injustifiées	0	0	0	0
<b>TOTAL jours d'absence</b>		<b>501</b>	<b>220</b>	<b>300</b>	<b>457</b>

#### Formation

38 jours de formation en 2022

# Les services

## Le bilan social

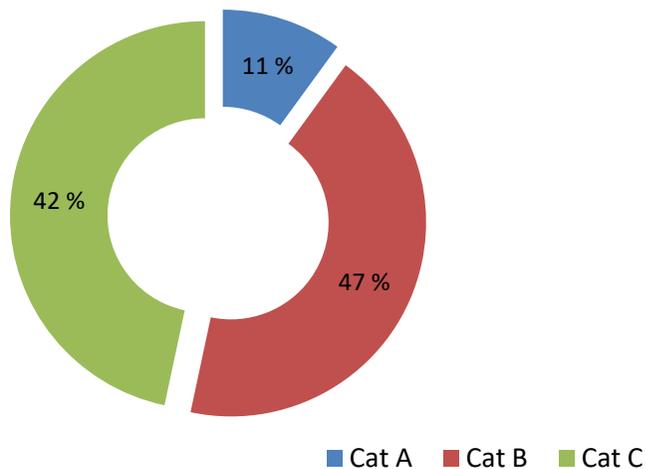
### Moyenne d'âge par service

Administration & Direction	43,5 ans
Educateurs sportifs	34 ans
Service Technique	46,5 ans

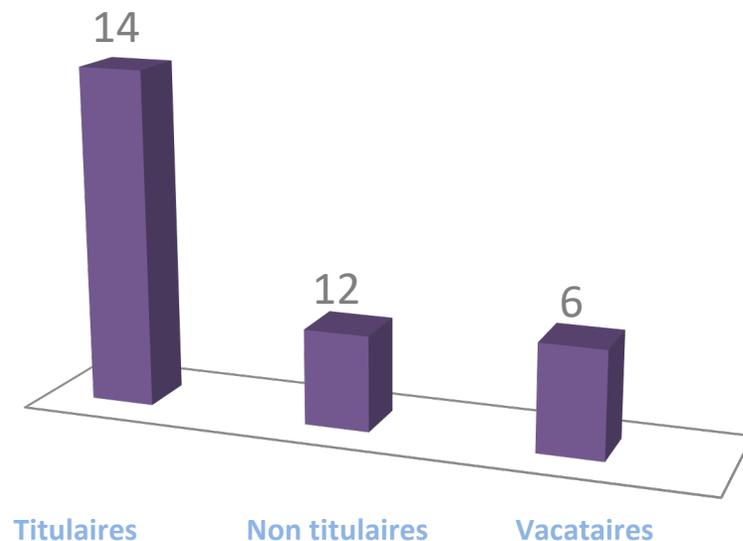
### Moyenne d'âge de l'effectif

41 ans

### Répartition par catégorie (agents permanents)



### Répartition par statut des agents (au 31/12/2022)



# Situation financière

Bilan 2022

<b>SYNTHESE FINANCES 2022</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Recettes	2 249 220,34 €	7 390 277,15 €
Dépenses	1 788 609,05 €	2 185 191,06 €
Résultat net 2022	460 611,29 €	5 205 086,09 €
Excédent de fonctionnement 2021 reporté	400 000,00 €	274 824,43 €
Solde d'investissement 2021 reporté	-	1 011 144,89 €
Solde 2022	860 611,29 €	6 491 173,65 €
<b>TOTAL SOLDE 2022</b>	<b>7 351 666,70 €</b>	

Résultats nets 2022 positifs.

Solde pour financer l'investissement du nouveau centre aquatique.

# Situation financière

## Fonctionnement dépenses

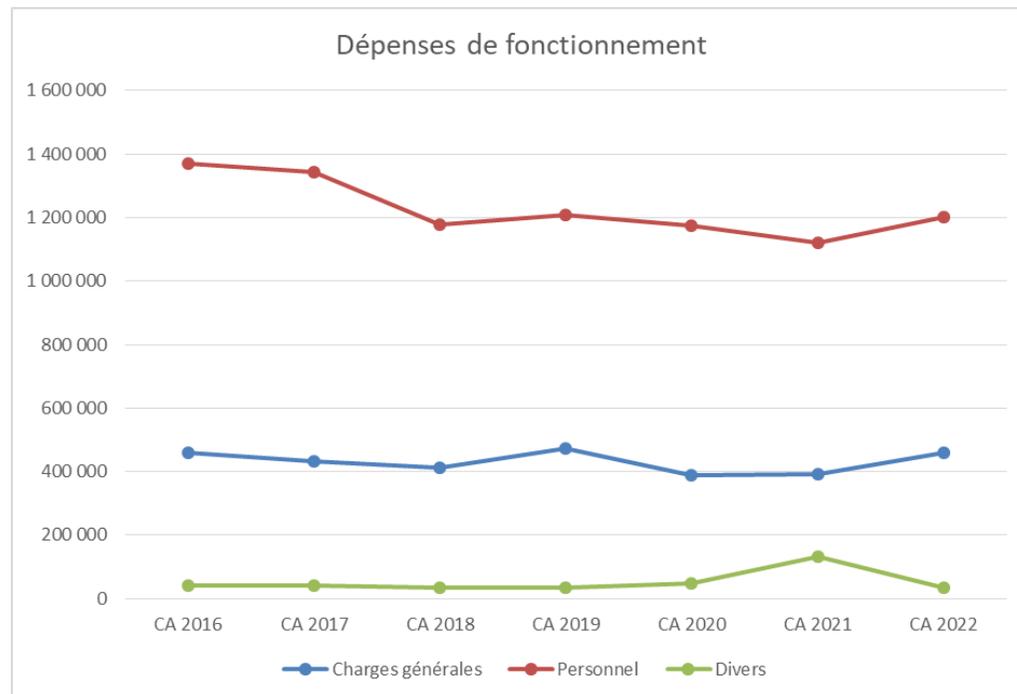
Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont :

- **68 % charges de personnel** : 1 202 951 €
- **24 % charges à caractères générales** : 458 649 €
- **8 % divers** : 34 000 €

**Charges de personnel** en hausse :  
Pas de postes vacants, revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires

**Charges générales** en hausse :  
maintenance accrue sur le bâtiment, (hausse des énergie contrebalancée par la baisse des consommations)

**Divers** en baisse :  
pas de remboursement usagers pour la saison 2021-2022 (arrêt temporaire des abonnements)



# Situation financière

## Fonctionnement recettes

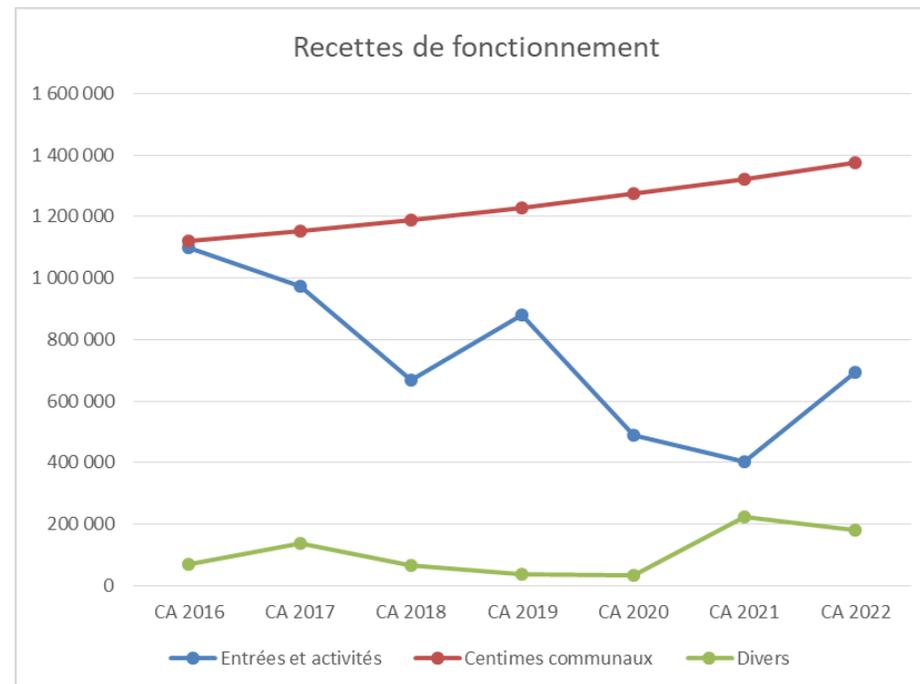
Les principaux postes de recettes de fonctionnement sont :

- **68 % participations communales** : 1 375 329 €
- **21 % entrées et activités** : 692 562 € (+ 70 % par rapport à 2021)
- **11 % divers** : 181 329 €

**Participations communales** :  
augmentation régulière de 4 %  
pour financer le projet

**Entrées et activités** :  
Bonne reprise post COVID

**Divers** :  
Compensation de l'Etat pour les  
pertes de recettes 2021

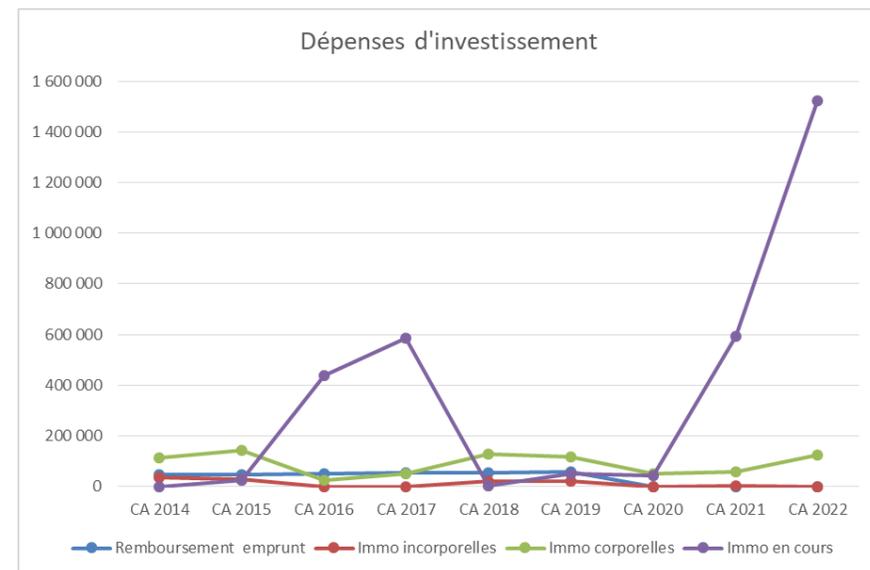


# Situation financière

## Investissement dépenses

Les principaux postes de dépenses d'investissement sont :

- **92,5 % opération construction du nouveau centre aquatique : 1 523 189,47 €** dont
  - 1 439 578,67 € : études de conception
  - 27 144 € : assistants à maîtrise d'ouvrage
  
- **7,5 % investissement courant : 124 035,41 €** dont
  - 115 119,32 € pour le bâtiment : remise en état du système de traitement d'eau, dépannage centrale de traitement d'air, remplacement luminaires et caméras, renouvellement outillage
  - 5 311,26 € pour l'administration : renouvellement ordinateurs et talkiewalkies, déploiement téléphone sur IP
  - 3 604,83 € pour les activités sportives : matériel pédagogique pour les activités enfants, complément matériel aquatique type matelas watfit



Situation  
financière

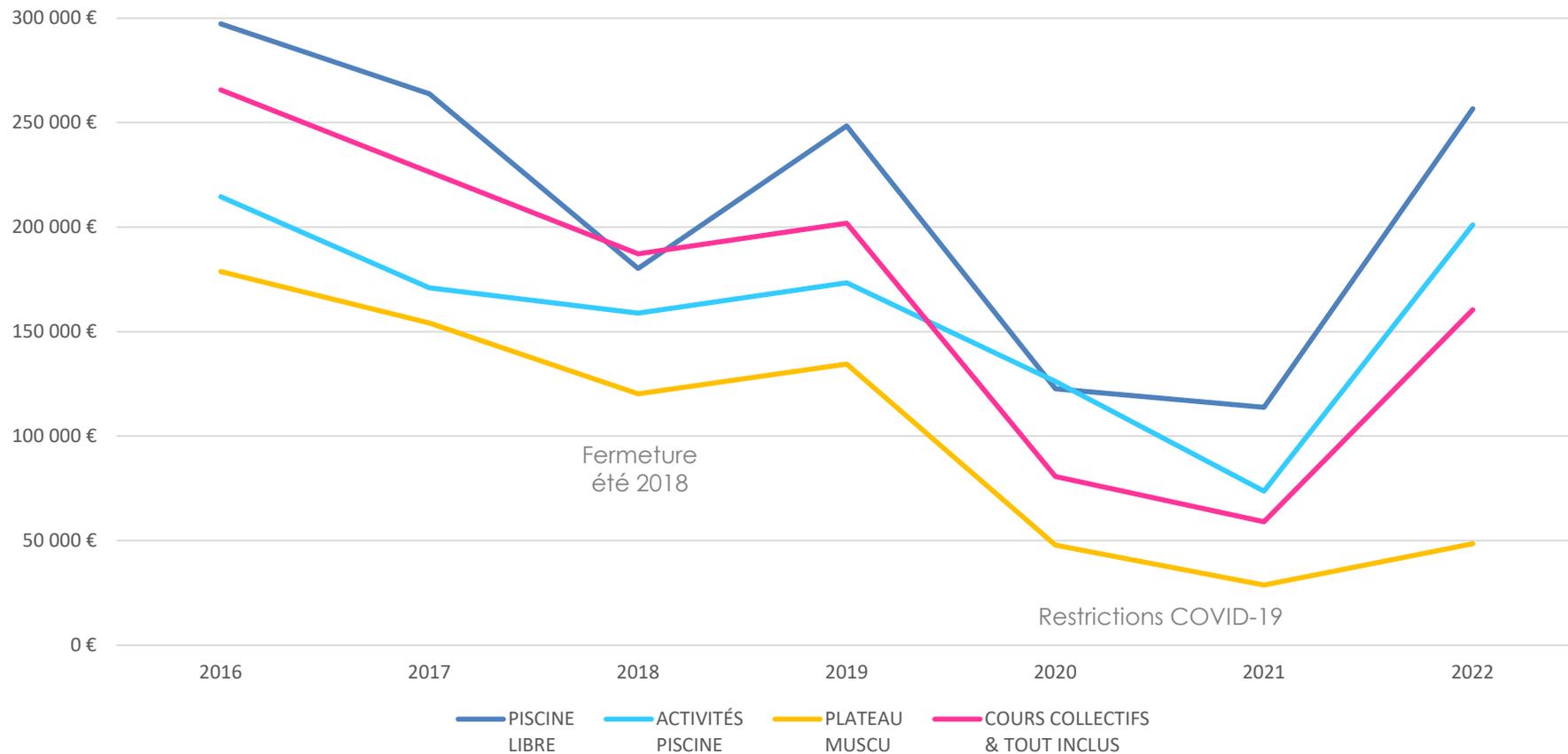
Investissement  
recettes

Les principaux postes de recettes d'investissement sont :

- **Subventions au projet**
  - 540 000 € : part communale 2022
  - 5 950 € : ADEME pour l'étude de faisabilité énergie renouvelable
  
- **Emprunt**
  - 6 150 000 €

# Chiffre d'affaire

## Evolution 2016-2022



# Chiffre d'affaire

Détails 2018-2022

	2018	2019	2020 (covid)	2021 (covid)	2022	Ecart 2022 2019
Piscine libre	180 261 €	248 507 €	122 612 €	113 745 €	256 689 €	+ 3 %
Leçons natation Bébés nageurs	158 777 €	173 441 €	126 192 €	73 730 €	201 081 €	+ 16 %
Plateau musculation	120 215 €	134 504 €	47793 €	28734 €	48 532 €	- 64 %
Cours collectifs fitness & aquatiques	187 209 €	201 865 €	80 623 €	58 990 €	160 478 €	- 21 %
<b>TOTAL</b>	<b>646 462 €</b>	<b>758 316 €</b>	<b>377 220 €</b>	<b>275 198 €</b>	<b>666 779 €</b>	<b>- 12 %</b>

Evolution positive pour les activités aquatiques notamment grâce à la météo estivale et à la bonne reprise des activités annuelles leçons de natation et bébés nageurs, les stages ont également été assez prisés. Par contre, les activités fitness ne redémarrent pas, notamment à cause de l'ouverture d'une salle de sport privée à proximité. Ce constat a conduit le comité syndical à avancer d'une année la fermeture de l'espace forme : **fin du fitness au 30 juin 2023.**

# Construction du nouveau centre aquatique

- **Mars 2022 :**

Signature d'un marché global de performance avec le groupement porté par EIFFAGE CONSTRUCTION  
Démarrage des études de conception

- **Juillet 2022 :**

Validation de la phase de conception APD (Avant-Projet Définitif)  
Dépôt du permis de construire

- **Janvier 2023 :**

Permis de construire accordé  
Ouverture du chantier



# Construction du nouveau centre aquatique

## Plan de financement de l'opération

Dépenses		Recettes	
AMO, études préalables	240 000 €	FCTVA	3 830 000 €
Indemnités candidats non retenus	260 000 €		
Travaux, valeur janvier 2022	14 461 660 €	Emprunt SIVU	6 150 000 €
Maîtrise d'œuvre, valeur janvier 2022	2 006 340 €	Cession Hermières	655 000 €
Provision pour travaux complémentaires (aléas, MO)	254 000 €	Cession parking	7 000 000 € minimum
C SPS, contrôle technique	66 000 €	Solde d'investissement	300 000 €
Révision de prix 5% par an A partir de janvier 2022	2 086 167 €		
Divers (mobilier, réseaux)	90 000 €	Subventions approuvées	5 950 €
Assurance DO + CCRD	443 000 €	Subventions communales	4 500 000 €
TVA	3 982 833 €	Subventions complémentaires	1 359 050 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 800 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 800 000 €</b>

2021 :  
540 000 €

2022 :  
540 000 €

2023 :  
1 800 000 €

2024 :  
1 485 000 €

2025 :  
135 000 €

# Objectifs 2023-2024

- **Maintenir le site en fonctionnement jusqu'en juin 2024**
  - Assurer le fonctionnement technique du bâtiment, tout en limitant les investissements
  - Proposer des activités de qualité pour fidéliser les usagers
  - Stabiliser les équipes en place
- **Mener à bien l'opération de construction du nouveau centre aquatique**
  - Démarrage des travaux préparatoires le 16 janvier 2023
  - Objectif hors d'eau / hors d'air fin décembre 2023
  - Ouverture du nouveau centre aquatique au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024
  - Ouverture du nouveau parking pour l'été 2025
- **Préparer l'ouverture du nouvel établissement**
  - Recruter de nouveaux maîtres-nageurs
  - Définir une stratégie de communication pour le lancement



A suivre ...

2023

- AQUATIQUE
- FORME
- NATURE

